

Compte-rendu de la séance CC _2025

Nouveau lieu de réunion : Grolley

Traditionnellement, la deuxième séance du CC a lieu en Suisse romande avec les présidents de section. Et pourtant, cette année, quelque chose était différent, le lieu de la réunion était désormais Grolley. Nous avons été bien accueillis à l'Auberge de la Gare et, après une brève visite des locaux, le CC et les présidents ont décidé que l'AD d'automne aurait lieu à Grolley.

En janvier, comme nous l'avions annoncé, nous, les retraité-e-s, avons reçu de la CP CFF une compensation unique du renchérissement. Les montants versés étaient tous différents, ce qui a suscité des discussions. Ceux qui ont pris leur retraite avec un taux de conversion élevé ont reçu moins d'argent que ceux qui ont pris leur retraite avec un taux de conversion plus bas. Les retraits du capital au lieu de la rente de la CP ont donné lieu à une autre discussion. Aujourd'hui, un retrait de 100% est possible. Pour les caisses de pension, cela peut être positif, les risques liés aux placements et à l'espérance de vie élevée disparaissent. En revanche, il y a moins de capital disponible à l'investissement pour obtenir des rendements élevés. Inversement, le versement peut être positif pour les retraité-e-s afin de réaliser un investissement ou de rembourser une hypothèque. Mais un autre danger réside dans l'abondance d'argent qui apparaît soudainement. Si quelqu'un ne sait pas le gérer, il n'y aura soudain plus rien. C'est la politique, et non le SEV, qui doit déterminer les conditions de retrait. Les caisses de pension peuvent ensuite le préciser dans leurs règlements.

Les présidents des sections bilingues ont une autre préoccupation : leurs communiqués ne sont pas toujours publiés dans les deux éditions linguistiques, bien que les rapports soient envoyés aux rédactions en français et en allemand. D'autres fois, les rapports sont modifiés et / ou raccourcis dans une des langues. Le PC Roland Schwager prendra contact avec Michael Spahr à ce sujet.

Après l'envoi des cartes de membres, de nombreuses enveloppes sont retournées comme "non distribuables", les adresses sont incorrectes. Certains présidents de section déplorent que les modifications annoncées n'aient pas été mises à jour par le SEV. Pour d'autres changements, le SEV ne reçoit plus d'annonce de la part de la CP, puisque le capital a été retiré lors du départ à la retraite. Il y a encore un potentiel d'amélioration pour un nouveau système de gestion des membres.

Les préparatifs pour l'AD PV et le Congrès SEV du 11 au 13 juin sont en cours. Le caissier central demande d'inscrire rapidement les délégué-e-s. Les documents du Congrès peuvent être commandés sous forme numérique ou sous forme de classeur papier, à mentionner dans l'inscription.

Certains thèmes ont également été traités lors de la réunion du CC qui a suivi, ils sont inclus dans ce compte-rendu. A 16h30, le PC Roland Schwager a pu clore la discussion et la séance du CC en souhaitant un bon retour à tous.

Alex Bringolf, secrétaire central



Discussion avec les présidents de section de Suisse romande